



Bordeaux, le 21 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la concertation sur le plan de prévention du risque inondation de l'agglomération bordelaise

L'agglomération bordelaise s'est dotée en 2005 d'un plan de prévention du risque inondation dans le but de prévenir le risque par une meilleure maîtrise de l'urbanisation. Ce plan concerne 24 communes et s'appuie sur 2 socles : la connaissance des aléas, c'est-à-dire le comportement des cours d'eau et les mécanismes d'écoulement en période d'inondation, et l'étude des enjeux du territoire (croissance démographique soutenue et nombreuses opérations d'aménagement).

La révision du PPRI a été lancée en 2012 afin de prendre en compte la nouvelle politique nationale qui a suivi la tempête Xynthia de 2010, le nouvel outil de modélisation « Référentiel Inondation Gironde » et le développement de l'urbanisation dans la métropole. **L'objectif est de disposer d'un PPRI révisé en 2018.**

Aujourd'hui, une première phase de concertation s'engage. Cinq réunions publiques sont en effet prévues dans les différents secteurs de l'agglomération pour permettre aux habitants de mieux appréhender le risque d'inondation et de mieux comprendre le pourquoi et le comment de cette démarche réglementaire. Toutes les réunions ont lieu de **19 heures à 21 heures** :

- **Jeudi 22 septembre** à l'espace des deux rives à **Ambès**
- **Jeudi 29 septembre** à la salle Lucie Aubrac à **Floirac**
- **Mardi 4 octobre** à l'Athénée municipale à **Bordeaux**
- **Mardi 11 octobre** à la salle des grands foyers à **Saint Médard en Jalles**
- **Mardi 18 octobre** à la salle du Cube à **Villenave d'Ornon**

Ces réunions se veulent pratiques et chacune s'intéressera plus particulièrement aux enjeux de son secteur. Les participants pourront approfondir les débats en posant leurs questions aux représentants des services de l'État et à leur bureau d'études, Artélia.

De plus, le site internet des services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr (rubrique « Politiques Publiques ») propose une série de pages dédiées au PPRI de l'agglomération bordelaise. Les internautes peuvent notamment visualiser en ligne les cartes représentant les hauteurs d'eau dans les zones submergées.

Les 24 communes concernées : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Bayon-sur-Gironde, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bouscat, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Haillan, Latresne, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Parempuyre, Saint-Jean-d'Ilac, Saint Louis de Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Taillan-Médoc, Villenave-d'Ornon